

N°1053

du 31
AOÛT
2017



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.6 Comme réponse à court terme à la faible production énergétique

La BAD va soutenir une interconnexion Nigeria-Niger-Bénin/Togo-Burkina Faso

P.3 Déclaration du parti UNIR sur les grands enjeux de l'heure

Réformes dans le respect des règles démocratiques !



Les militants du parti UNIR dans les rues de Lomé pour soutenir la politique du Président Faure

P.6 En sa qualité d'Etat partie du CCNUCC
Le Togo lorgne des financements du Fonds vert pour le climat

P.6 Décliné en cinq spécialités
Le programme Master du CERSA engagé dans un processus d'accréditation

P.3 Gestion des déchets solides de la ville de Lomé
La construction des 5 premiers casiers de stockage à contrôler et auditer

P.4 Mise en œuvre de l'ouverture permanente des frontières communes
Echanges sur les entraves par les services du Ghana et du Togo

Participons tous à la réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles en déposant nos suggestions sur :

www.reformes-togo.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

3 km à pied, ça booste la créativité

On évoque souvent les bienfaits de l'activité physique sur la santé physique et mentale. En voici une nouvelle preuve avec cette étude sérieuse qui suggère que la marche à pied, même à faible intensité, stimule la créativité.

Musiciens, écrivains, philosophes ou scientifiques : ils sont nombreux à s'être livrés à leur art après leurs promenades quotidiennes, si bien qu'on en arrive à se demander si le secret de leur inventivité ne vient pas de ces randonnées. Peut-être bien que si, à en lire une étude parue en 2014 dans *Experimental Psychology : Learning, Memory and Cognition*.

Le contexte : des génies adeptes de la balade

Qu'ont en commun Proust, Tchaïkovski, Beethoven, Dickens, Socrate ou Darwin ? Peut-être doivent-ils leur génie à leur goût pour la marche à pied. Tous aimaient déambuler plusieurs fois par jour dans les rues de la ville ou à la campagne. À tel point qu'une légende est née autour des bienfaits de la randonnée sur la réflexion et la créativité.

Mais jamais cette idée reçue qui traverse les âges n'a été vérifiée selon un protocole scientifique. Au mieux, des études ont effectivement montré que l'activité physique préserve les fonctions cognitives sur le long terme. Sans parler des bienfaits pour le reste de la santé.

Alors, Marilyn Oppezzo, de l'université Stanford (San Francisco, États-Unis), a voulu confronter cette hypothèse populaire à des méthodes rigoureuses. Avant de la valider devant les évidences constatées.

L'étude : de la marche à pied née l'idée créative

En tout, 176 étudiants de la prestigieuse université californienne ont joué le jeu. Plusieurs petites expériences ont été menées afin de tester l'aptitude de ces jeunes à la pensée divergente, processus permettant de tester la créativité, avant ou après une petite balade, à l'intérieur ou en plein air. Ces exercices, décrits plus bas, ont été réalisés assis, ou après une session sur un tapis roulant, tandis que d'autres se promenaient sur le campus, sur leurs pieds ou poussés dans un fauteuil roulant, pour tester si l'air extérieur constituait un facteur stimulant.

Parmi les expérimentations proposées, l'une d'elles consistait à trouver un maximum d'utilisations à un objet en 4 minutes. Exemple : à quoi peut servir un bouton ? À boutonner. Mais pas seulement. Il fait office de poignée de porte dans une maison de poupée, ou peut aussi bien remplacer un œil manquant sur une peluche. D'autres peuvent s'en servir comme passoire de poche, ou les laisser tomber derrière pour retrouver son chemin, comme les cailloux du Petit-Poucet. L'imagination pouvait suivre son libre cours, mais dans une certaine limite. Celui qui répondait qu'un pneu pouvait faire office de bague de fiançailles n'était pas pris au sérieux. Avoir marché dans une pièce exigüe sur un tapis roulant accroissait la créativité de 60 %.

Une autre tâche demandait même une inventivité plus poussée encore, au cours de laquelle il était demandé aux participants de former une analogie complexe à partir d'une expression. Ainsi, lorsque la suggestion était un "coffre-fort volé", les volontaires devaient trouver une belle métaphore associée. Ceux qui pensaient à un soldat revenu traumatisé, marquant le sentiment de perte et de violation de l'humanité, marquaient davantage les esprits que ceux qui ne songeaient à rien d'autre qu'à un portefeuille perdu. Dans ce cas de figure, 100 % des cobayes ayant fait quelques pas ont trouvé au moins une analogie de qualité, contre 50 % pour ceux qui n'ont pas bougé de leur chaise.

Enfin, autre expérience, de pensée convergente cette fois. Dans ce cas, il n'y a qu'une seule bonne réponse à trouver. L'exercice consistait à trouver le point commun entre une suite de mots. L'exemple repris dans cette étude est celui de trois mots : cottage (petite maison), Swiss (Suisse) et cake (gâteau). La bonne réponse était cheese, le fromage, pour fromage blanc (cottage cheese), fromage suisse et cheesecake, les célèbres gâteaux au fromage. Et, à cet exercice, les marcheurs ont fait moins bien que les sédentaires.

L'œil extérieur : un lien entre activité physique et créativité ? La créativité semble générée par une succession d'étapes, depuis la génération de l'idée jusqu'à son exécution. Néanmoins, ne deviendra pas Léonard de Vinci qui veut. Mais en cas de besoin, une petite promenade au fil de l'eau pourrait bien générer un concept spontané et prometteur.

Constat frappant... mais qui ne s'explique pas encore. Les auteurs manquent d'imagination pour trouver les causes cachées derrière ce phénomène. Et se demandent si d'autres activités physiques de faible intensité peuvent produire un tel flot de créativité. Mais quel protocole utiliser ? Marchons un peu, cela devrait aider...

Concert

Des stars africaines vont chanter la paix à Lomé

Faly Ipupa, les Toofan et des artistes togolais chanteront pour la Paix au Togo le 1er septembre prochain, à Lomé au cours d'un concert qui réunit les meilleurs artistes africains d'ambiance. Le concert est organisé par l'Association des artistes pour la paix (A2P).

Le concert placé sous le haut patronage du chef de l'Etat se dé-

dine sous le thème de : « *Touche pas à ma paix* ».

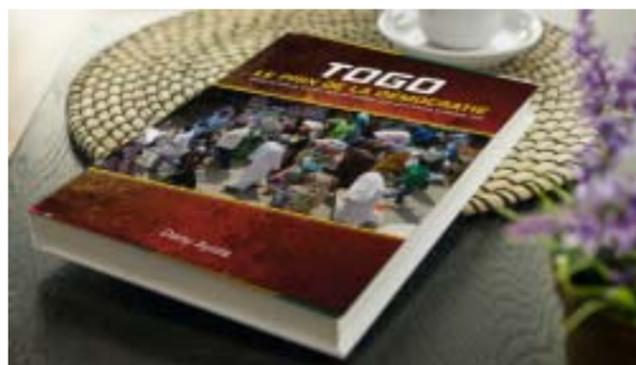
L'objectif visé est la consolidation de la paix au Togo, le renforcement de l'unité nationale et de la démocratie togolaise.

Faly Ipupa, Zaynab, Mink's, le groupe ivoirien Révolution, Almok, Senza, Toofan, Cécile Meba et l'humoriste Gogologo participent à ce méga concert.



Vient de paraître

Togo, le prix de la démocratie, par Dany Ayida



Dany Ayida, journaliste, ancien activiste des droits de l'homme, et actuellement représentant-résident du NDI au Congo procédera, le 4 septembre à l'hôtel Ede Oba, à la présentation de son ouvrage, *Togo, le prix de la démocratie* (Essai sur les faits et méfaits d'un processus politique raté). Le livre est édité aux

Editions Alobalo. Édité en français par l'Harmattan et en anglais Barnes et Noble, il relate la truculente histoire du processus démocratique déclenché par les manifestations étudiantes du 05 octobre. Le processus démocratique togolais est assez original et troublant quant à sa trajectoire après une

Conférence nationale souveraine chaotique.

Un livre qui tombe à pic en pleine

actualité politique. La présentation débutera le lundi à 16 heures précises.

Spectacle

Quatre as du conte togolais au Goethe Institut

Ce 1er septembre trois grands noms du conte togolais passeront sur la scène du Goethe Institut pour une grande soirée de spectacle dénommée *La Palabre du Tisserand*.

Rogo Fiangor, conteur résident en France, Al Sidy, l'étoile montante, Roger Atikpo qui a fait ses armes au Togo et en Suisse, et le musicien conteur Eustache Kamouna, régaleront le public du Goethe Institut de Lomé.

Al Sidy que notre rédaction a contacté au téléphone rappelle que le spectacle est une prestation collective qui mêle contes et musique, où sur le modèle de "conte à tiroir un conte finit et appelle à d'autres contes".

"*La palabre du tisserand*" c'est tout simplement un spectacle au cours duquel un tisserand, qui est aussi maître de la parole, rassemble ces amis, tous les soirs, pour leur raconter des histoires et ensemble ils partagent du thé à la menthe, explique Al Sidy. Et voici qu'un jour, il défie un jeune talibé, un jeune mendiant et il perd la parole. Les tentatives de ses amis pour l'aider à retrouver la parole sont restées vaines. Alors un jour, dans un rêve, il retrouve des amis qui lui racontaient des histoires.



Il fait part de son rêve à ses amis, ces derniers exécutent le songe et c'est ainsi que le tisserand retrouve la parole, raconte Al Sidy.

La parole du tisserand est une philosophie, comme les leçons de la forge du forgeron. Ce sont des histoires relatives à son métier mais en même temps à la vie. Il ne le fait pas pour donner des leçons mais des enseignements.

Le conte est présent, il résiste. Face à la télévision et aux autres outils de communication, nous créons de la résistance en allant dans les écoles pour que le fil ne rompt pas.

Prenez-vous ce premier septembre à 19 heures.

Edition

Après la crise, l'édition mondiale se stabilise

Après un affaiblissement temporaire, le secteur de l'édition mondiale connaît un mieux général, en misant sur des valeurs sûres comme l'éducation.

Réalisé pour la onzième année consécutive sur la base des chiffres de 2016, le classement mondial du magazine *Livres Hebdo* révèle une stabilisation du secteur après la crise économique et l'irruption du numérique. Fait remarquable, plusieurs groupes des « BRICS » – Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud –, connaissent une nette consolidation.

La tendance mondiale est au retour aux valeurs sûres. De nombreux groupes misent sur l'édition scolaire et l'enseignement via des outils numériques, comme l'espagnol Santillana, le britannique Pearson (numéro un de l'édition tous secteurs confondus), le russe Eksmo-AST. C'est dans ce secteur que le numérique connaît sa plus forte progression. L'édition généraliste, en revanche, la part du numérique semble se heurter à un plafond et recule légèrement. Celui-ci passe par exemple de 9 à 8 % chez Hachette entre 2015 et 2016.

Sur les 50 premiers groupes d'édition mondiaux en termes de chiffre d'affaire, issus de 14 pays,

7 sont français. Côté français justement, Hachette Livre, sixième groupe d'édition mondial et principal éditeur français, réalise 44 % de son chiffre d'affaires dans la littérature générale, 17 % dans l'éducation, 13 % dans la littérature jeunesse et le livre illustré ; 3 % dans la référence et 11 % dans les fascicules.

Le groupe Madrigall, société mère des éditions Gallimard notamment, se place à la 30ème position. Il possède la majorité de la plateforme de distribution numérique Eden Livres et dispose de plusieurs filiales d'édition et de distribution au Québec.

Les amateurs de mangas, qui représentent 30 % du marché de l'édition, seront heureux d'apprendre que le principal éditeur de mangas au Japon, Shueisha, se hisse à la 16ème place mondiale, avec 754 salariés. Fondé en 1926, il a retrouvé le chemin de la croissance en 2016 après huit ans de recul.

Curiosité historique, l'éditeur universitaire dont la création remonte à l'invention de l'imprimerie au XVIème siècle, à savoir le département édition de l'université d'Oxford, est aujourd'hui le 20ème groupe d'édition mondial et présent dans 52 pays.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Déclaration du parti UNIR sur les grands enjeux de l'heure

Réformes dans le respect des règles démocratiques !

L'activité politique bat son plein dans notre petit lopin de terre. De simples déclarations aux grandes manifestations publiques, en passant par des réunions politiques, des communiqués et autres, chaque état-major des partis politiques exerçant officiellement dans le pays, veut tirer le marron du feu vers son côté, en montrant ses muscles. Que dis-je, en montrant ses forces de mobilisation. Malheureusement, cette liberté d'expression et de manifestation n'est pas comprise de la même manière auprès de tous les militants, et pour être sérieux, dans certains partis politiques. Voilà pourquoi, l'on a assisté le 19 août dernier à des débrayages hors du commun. Conséquences, des dégâts humains et matériels énormes. De toutes les façons, chacun y va de ses réactions. Le parti au pouvoir aussi. Il a organisé une grande marche ce mardi pour en appeler au respect des règles démocratiques. Voici la déclaration de l'Union pour la République, UNIR, de Faure Gnassingbé, réceptif aux réformes, point d'orgue des agitations politiques de ces derniers mois. Mais, en tout respect des règles démocratiques requises.

Depuis quelques jours, le Togo, notre pays, est confronté à une agitation et des manœuvres malsaines, suite aux manifestations du 19 août 2017 initiées par un parti politique. Ces manifestations, organisées au mépris de la loi sur la liberté de réunion et de manifestations pacifiques publiques, se sont traduites par de graves violences et exactions ainsi que des dérapages qui ont occasionné le décès de deux personnes, de nombreux blessés et d'importants dégâts matériels. A la suite de ces tristes événements, nous assistons à une vague de discours outrageants, des appels à la haine, à l'intolérance et à la révolte. Face à cette situation, notre parti, l'Union pour la République (UNIR), ne pouvait rester et ne restera jamais ni insensible ni inactif. C'est pour cette raison que nous nous sommes retrouvés ce matin, dans un esprit pacifique et la ferveur, pour réaffirmer nos convictions et exprimer notre profond attachement aux valeurs républicaines.

A travers cette mobilisation massive, nous tenons aussi à afficher notre adhésion sans équivoque aux idéaux et principes de la démocratie et de l'Etat de droit, et notre soutien constant aux institutions qui les incarnent. Une fois encore, le parti UNIR condamne les violences survenues lors des manifestations du 19 août 2017 et déplore les destructions et dégradations causées aux biens publics et privés. Nous réitérons nos sincères condoléances aux familles éplorées et souhaitons à nouveau une rapide guérison aux blessés dénombrés aussi bien dans les rangs des manifestants que des forces de sécurité. De même, nous saisissons cette occasion pour dire notre totale désapprobation et notre rejet des actes d'incivisme, de vandalisme et de violence sous toutes leurs formes, et nous lançons, une fois de plus, un appel solennel à la classe politique et à l'ensemble de nos concitoyens à proscrire l'intolérance, le repli identitaire, les incitations à la haine et à la division. Certains actes et agissements que nous dénonçons aujourd'hui ne sont pas sans rappeler les événements douloureux des années 1990 dont notre pays a subi durement les effets néfastes sur tous les plans. C'est justement pour conjurer les antagonismes et les clivages qui n'ont cessé de mettre à mal l'unité et la cohésion nationales et de freiner la société togolaise dans sa volonté de vivre ensemble et son élan de développement inclusif que le parti UNIR a été créé. Au regard des derniers événements, nous tenons à réaffirmer les valeurs de

dialogue, fraternité, de solidarité, de paix, d'union et de cohésion qui constituent les fondements de notre parti et que nous nous évertuons à promouvoir au sein de la société togolaise.

C'est également pour sauvegarder ces valeurs et fédérer toutes les énergies créatrices que le Chef de l'Etat, Président de notre parti, a engagé une politique d'ouverture, d'apaisement et de réconciliation nationale. Par ailleurs, dans un monde en proie au terrorisme et aux menaces de tous genres, entraînant la faillite des Etats et la dislocation des sociétés, nous devons, plus que jamais, préserver le climat de paix, de sécurité et de stabilité dont notre pays jouit si heureusement et éviter de fragiliser le tissu social en l'exposant à l'intégrisme, au fanatisme et à la culture du repli identitaire.

Ces dernières années, notre pays a enregistré d'importants progrès sur les plans du développement économique et social, et de l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens. Dans tous les secteurs, des efforts considérables ont été engagés. Entre autres illustrations concrètes de ces progrès, on peut citer : la relance de l'agriculture, les grands travaux de construction et de modernisation des infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires, les investissements dans l'électrification en milieu rural, le développement de la finance inclusive, l'amélioration des services sociaux de base, la promotion de l'employabilité des jeunes, etc. Sur le plan diplomatique, notre pays a retrouvé sa crédibilité et son rayonnement et c'est avec fierté qu'il apporte une contribution remarquable dans le cadre des missions de maintien de la paix et de la sécurité sous l'égide des organisations panafricaines et des Nations Unies.

C'est le lieu pour nous de saluer la contribution de tous les acteurs à ces résultats, notamment nos compatriotes vivant à l'étranger. Dans ce contexte, UNIR encourage le Gouvernement à renforcer toutes les initiatives visant à assurer une implication plus forte de la diaspora à la gestion des affaires publiques de manière responsable et soutenue. Malgré les résultats déjà obtenus, nous sommes conscients que de nombreux défis demeurent et du chemin reste à parcourir afin de répondre pleinement aux attentes légitimes de nos concitoyens. C'est dans cette logique que le Président de la République a mis l'accent sur les réformes structurelles et placé son mandat actuel sous le signe du social. Pour atteindre pleinement les résultats escomptés de ce



Les militants du parti UNIR dans les rues de Lomé

mandat, nous devons absolument sauvegarder les acquis déjà obtenus. En ce qui concerne les réformes d'une manière générale, d'importants efforts ont été consentis

comme en témoignent la reconstitution de la Cour Constitutionnelle, de la HAAC et de la CNDH, la révision du cadre électoral et l'instauration de la carte

d'électeur biométrique depuis 2007 pour renforcer la transparence et la crédibilité des scrutins électoraux, la refondation de l'armée et des forces de sécurité, la réforme de la justice et l'amélioration de la situation des droits de l'homme et des libertés publiques, l'instauration du statut de l'opposition, le financement public des campagnes électorales en plus du financement public des partis politiques, l'instauration de la parité homme/femme dans l'accès aux fonctions électives, etc. S'agissant plus particulièrement des réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles, UNIR exhorte tous les acteurs à agir de manière responsable pour favoriser leur mise en œuvre dans le respect des règles démocratiques.

Enfin, UNIR lance un appel à ses membres et sympathisants ainsi qu'aux togolaises et togolais épris de paix à ne céder à aucune intimidation et provocation et à demeurer vigilants et mobilisés afin de faire échec à toutes les manœuvres et velléités qui sont de nature à porter atteinte aux institutions démocratiques ou à remettre en cause l'Etat de droit ainsi que l'unité et la cohésion du peuple. Dans cette optique, une vaste campagne de sensibilisation et d'actions sera engagée sur toute l'étendue du territoire national, selon le programme et le calendrier qui seront communiqués incessamment.

Fait à Lomé, le 29 août 2017

Gestion des déchets solides de la ville de Lomé

La construction des 5 premiers casiers de stockage à contrôler et auditer

Late Pater

Le gouvernement togolais a obtenu des financements des partenaires techniques et financiers - l'Agence française de développement (AFD), l'Union européenne et la Banque ouest africaine de développement (Boad) -, qui ont ensuite été rétrocédés à la ville de Lomé, en vue de financer le projet de création du futur Centre d'enfouissement technique (CET) des déchets du Grand Lomé, à quelque 20 km au nord-ouest de Lomé, dans la préfecture de l'Avé. En sa qualité de Maître d'ouvrage, la Mairie de Lomé a ainsi l'intention d'utiliser une partie des fonds du prêt BOAD pour effectuer les paiements autorisés au titre de la réalisation des travaux de construction des cinq (5) premiers casiers de stockage des déchets incluant le défrichage, les réseaux de collecte des eaux pluviales intérieurs, les équipements de contrôle et de gestion de ces eaux ainsi que les terrassements et l'étanchéité des casiers et des bassins des eaux et des effluents liquides de procédés, l'assainissement, la route d'accès au site, et la voirie interne de service du site (route d'amenée des déchets depuis l'entrée du site jusqu'à la zone de stockage et route d'entretien du site).

L'avis d'appel à manifestation d'intérêt précise l'objectif de l'audit, qui est d'évaluer les prestations des titulaires des marchés de travaux - le groupement Eiffage/COVED/GER - et de maîtrise d'œuvre - Antéa France - d'un point de vue organisationnel, technique, contractuel et financier pendant la phase d'exécution du projet. L'auditeur transmettra au Maître d'ouvrage, au

Maître d'œuvre et aux partenaires techniques et financiers ses recommandations, et éventuelles propositions d'actions correctives.

Il est attendu du consultant de s'assurer de la conformité et de la qualité des pièces contractuelles des marchés (travaux et surveillance), et surtout d'effectuer des visites de chantier au cours desquelles il examinera, en particulier, les moyens mis en œuvre par l'entreprise et par le bureau de surveillance (ressources humaines, équipements, moyens de contrôle, etc.) ; l'avancement des travaux comparés avec le programme de travail joint à la soumission et le programme de mise en œuvre des tâches approuvé en début de chantier ; la qualité des travaux en conformité avec les spécifications techniques ; etc.

En prévision à la construction de ce centre d'enfouissement, la Municipalité de Lomé avait établi, en mars dernier, un programme de collecte de ses déchets, quartier par quartier, pour lequel des prestations ont été sollicitées. Elles se présentent comme il suit : (i) Mise à disposition de conteneurs, collecte porte-à-porte, suppression de tout dépôt sauvage et évacuation de tout déchet des quartiers Nyékonakpô, Kodjoviakopé, Octavio-Nétimé et Hanoukopé ; (ii) Mise à disposition de conteneurs, collecte porte-à-porte, suppression de tout dépôt sauvage et évacuation de tout déchet des quartiers et cités de Wétrivi-Konji, Adobokomé, Freau Jardin, Abobokomé, Sanguéra, Kokétimé, Agbadahonou, Adawlato, Bénigato, Aguiarkomé, Quartier Administratif, Cité Caisse, Cité OUA, Cité Millenium, Lomé 2, Cités UL, Aéroport, Camp Béthel, Camp CETAP,

Gendarmerie Nationale, Camp Gnassingbé ; (iii) Mise à disposition de conteneurs, collecte porte-à-porte, suppression de tout dépôt sauvage et évacuation de tout déchet des quartiers Amoutivé, Doulassamé, Lomava, Kpéhénou, Bè Apéyénné, Bassadji et Souza-Nétimé ; (iv) Collecte porte-à-porte, suppression de tout dépôt sauvage et évacuation de tout déchet des quartiers Bè-Hédzé, Wété, Gbényézi, Bè, Ablogamé, Bè Ahligo, Kotokou-Kondji, Antonio-Nétimé ; (v) Evacuation des déchets solides urbains du dépotoir intermédiaire de Doumasséssé et de dépôts sauvages dans la zone couverte par ce dépotoir intermédiaire ; (vi) Evacuation des déchets solides urbains du dépotoir intermédiaire de Soviépe et de dépôts sauvages dans la zone couverte par ce dépotoir intermédiaire ; (vii) Evacuation des déchets solides urbains du dépotoir intermédiaire de Wuiti (SCOA-Auto) et de dépôts sauvages dans la zone couverte par ce dépotoir intermédiaire ; (viii) Evacuation des déchets solides urbains du dépotoir intermédiaire de Bè-Kpota, Kanyikopé et de dépôts sauvages dans la zone couverte par ces deux (02) dépotoirs intermédiaires.

La capitale togolaise souhaite moderniser la filière de gestion des déchets urbains. Le vaste programme d'assainissement de Lomé prévoit ainsi un Centre d'enfouissement des déchets dont la première pierre a été posée le 28 octobre 2016. C'est l'objectif de ce projet qui comprend la construction d'un nouveau centre de stockage des déchets afin d'éliminer la création des dépotoirs sauvages et de préserver le cadre de vie des popu-

lations urbaines. Cofinancé à hauteur de 21,2 millions d'euros par l'Agence française de développement (Afd), l'Union européenne, la Banque ouest africaine de développement (Boad) et la Délégation spéciale de la ville de Lomé, le projet entend améliorer de façon durable la gestion et le stockage des déchets ménagers produits par les habitants de Lomé. Le grand Lomé, qui compte aujourd'hui plus d'1,4 million d'habitants, connaît en effet une croissance urbaine rapide et devait se doter d'un service de traitement des déchets moderne et capable de répondre aux besoins des populations. Le chef d'Etat togolais Faure Gnassingbé et le Premier ministre français Manuel Valls, en pleine tournée ouest-africaine, ont procédé à la pose de la première pierre du centre le 28 octobre 2016, lançant ainsi officiellement le début des travaux.

En continuité parfaite des Projets environnement urbain de Lomé (Peul), l'implantation du Centre d'enfouissement technique (Cet) s'inscrit dans le vaste programme d'assainissement entamé par la municipalité de Lomé depuis 2008 dans l'objectif de consolider la filière de gestion des déchets solides urbains. Le projet prévoit également une composante de valorisation des déchets en combustibles solides de récupération, dans le cadre d'un partenariat entre l'exploitant du centre - Groupement Eiffage-Coved-GER - et un industriel cimentier. L'aménagement du site devrait porter sur une superficie d'environ 192 hectares, pouvant accueillir 300 000 tonnes de déchets par an selon les normes internationales pour une période minimale de 20 ans.

Comptes nationaux définitifs 2014 (suite)

Du point de vue de l'offre

Reprise, ralentissement et progression de l'activité économique

Late Pater

Secteur primaire. *Reprise de la croissance dans le secteur primaire.* Le secteur primaire comprend les activités liées à la transformation du milieu naturel. Il regroupe l'agriculture, l'élevage, la chasse, la pêche et la sylviculture. Ce secteur regroupe essentiellement les unités de production informelles (99,8% de la valeur ajoutée du secteur en 2014). La production en valeur du secteur primaire s'accroît de 3,1% en 2014 contre 0,2% en 2013. Sa valeur ajoutée, en hausse de 2,3% par rapport à 2013, s'établit à 580,2 milliards de FCFA et représente 25,7% du PIB nominal. En termes réels, elle représente 22,2% du PIB et contribue à la croissance de 1,6% contre -0,8% en 2013. En 2014, toutes les branches du secteur enregistrent une croissance de leur valeur ajoutée : la valeur ajoutée de la branche «Agriculture vivrière» progresse de 7,7% après le recul de 5,4% en 2013 ; la branche «Culture de produits de rente» enregistre une forte hausse de 23,5% ; la branche «Elevage et chasse», la deuxième plus importante du secteur, augmente de 1,2%. Ce bon comportement du secteur relève de l'exécution des différents projets du PNIASA et d'une pluviométrie favorable durant toute la campagne agricole.

Secteur secondaire. *Ralentissement de l'activité économique dans le secteur secondaire.* Les branches d'activités du secteur secondaire sont constituées des industries extractives, des industries manufacturières, des activités de production d'électricité, d'eau et de gaz ainsi que de la construction. La part de ce secteur dans le PIB réel s'établit à 18,1% en 2014 contre 19,0% en 2013. Ce secteur contribue à la création de la richesse nationale pour 342,5 milliards de FCFA à prix constants base 2007, en hausse de 1,0% par rapport à 2013. La contribution du secteur à la croissance du PIB est de 0,2 point contre 2,4 points en 2013. Cette contre-performance du secteur en 2014 est principalement due à la baisse de la valeur ajoutée de la branche «Construction». Dans cette branche, l'évolution de la valeur ajoutée (-25,4% en valeurs réelles) n'a pas suivi celle de la production (+30,5% en valeurs réelles).

En dehors de la branche «Construction», les autres branches enregistrent une croissance de leurs activités en 2014. Les industries manufacturières qui représentent 12,2% du PIB réel en 2014, enregistrent une croissance de 4,8% par rapport à 2013. La performance des industries manufacturières provient de la branche «Industries agroalimentaires» (1,8%) et de celle des «Matériaux de construction»

dont la valeur ajoutée progresse de 11,1% en lien avec la hausse de la production de la branche «Construction».

La branche «Electricité, gaz et eau» constitue une des branches dont la contribution a permis d'atténuer la régression du secteur secondaire dans la création de la richesse nationale en 2014. Avec un poids de 3,5% dans le PIB réel, elle enregistre une hausse de sa valeur ajoutée brute de 3,7%, essentiellement due à l'extension du réseau électrique.

Pour les industries extractives, on note une baisse de la valeur ajoutée nominale de 9,7% par rapport à 2013. Cette baisse provient de l'extraction de phosphate qui, avec un poids de 1,5% dans le PIB nominal, enregistre une diminution de 17,7% de sa valeur ajoutée consécutive à la baisse de la production malgré la hausse des cours mondiaux (+6,1%). Cependant, la valeur ajoutée des autres industries extractives (0,9% dans le PIB nominal) augmente de 8,1%. La branche a bénéficié de la bonne tenue des activités d'extraction de sable, de graviers destinés à la construction et d'autres minerais. En termes réels, l'activité de la branche connaît une hausse de sa valeur ajoutée (8,9%) due à la bonne tenue de toutes ses sous-branches.

Secteur tertiaire. *Progression de l'activité du tertiaire suite au regain d'activité dans les «Postes et télécommunications» et les services financiers.* Le secteur tertiaire, qui regroupe l'ensemble des services marchands et non marchands, a enregistré une croissance en volume de sa valeur ajoutée de 6,8%. En 2014, ce secteur demeure la principale composante du PIB réel avec un poids de 47,1%, en hausse, et une contribution à la croissance de 3,2 points. Le secteur est essentiellement dominé (en termes de poids relatif dans le PIB réel) par les services d'administration publique (8,4%), les activités de commerce (7,9%), les services de «postes et télécommunications» (6,8%), les services de «Transports, entrepôts, réparation» (6,3%), les services d'éducation (5,4%), les activités de services immobiliers (5,1%) et les services financiers (5,1%).

Services non marchands. Les activités des services non marchands, au cours de l'année 2014, augmentent de 10,4% en valeur courante contre 12,8% en 2013. Le poids de ces services dans le PIB réel passe de 14,7% en 2013 à 14,9% en 2014, soit une hausse de 0,2 point. La valeur ajoutée brute des services d'administration publique augmente de 6,0% (en valeur courante), passant de 164,0 milliards de FCFA en 2013 à 173,9 milliards de FCFA en 2014. Cette performance des Administrations publiques s'explique par

l'augmentation des dépenses courantes notamment les salaires (environ 14,0%).

Services marchands. Globalement, les services marchands du secteur tertiaire regroupent le commerce, le transport, les entrepôts et réparation, les activités de postes et télécommunications, les activités financières et les autres activités des services marchands qui comprennent les activités d'hébergement et de restauration, les activités de services immobiliers, les activités de services aux entreprises et les parties marchandes des activités d'éducation et de santé. Commerce et Transport : en valeur courante, la valeur ajoutée brute du commerce s'établit à 175,0 milliards de FCFA, en diminution de 6,9% par rapport à 2013. Son poids dans le PIB nominal est de 7,7%. En termes réels, la branche commerce enregistre une progression de sa VAB de 0,2%. Pour les services de «Transport, entrepôt et réparation», on note un regain d'activité. En effet, on enregistre une hausse de leur valeur ajoutée brute en termes réels de 108,0 milliards de FCFA en 2013 à 119,7 milliards de FCFA en 2014, soit une progression de 10,9%. Cette performance est liée aux travaux d'accroissement de la capacité du Port autonome de Lomé et à la hausse du trafic aéroportuaire. Activités de services aux entreprises et de Poste et télécommunications : les activités de services aux entreprises enregistrent une baisse de leur valeur ajoutée brute de 3,8% et contribuent négativement à la croissance économique pour 0,1 point. Cette baisse de la valeur ajoutée brute est due aux charges d'exploitation qui ont augmenté plus que proportionnellement à la production. En 2014, la branche «Poste et Télécommunications», avec une part dans le PIB réel de 6,8%, a enregistré une hausse de 15,0% de sa valeur ajoutée brute. La contribution de la branche à la formation du PIB est de 0,9 point. En valeur, cette branche s'est aussi bien comportée avec une augmentation de sa valeur ajoutée brute de 11,7% par rapport à 2013 et un poids dans le PIB nominal de 6,1%. Activités financières : les activités financières représentent 5,1% du PIB réel en 2014. Leur valeur ajoutée brute passe de 72,6 milliards de FCFA en 2013 à 96,7 milliards de FCFA en 2014, entraînant une évolution de 33,2%. La branche ressort avec une contribution au PIB réel de 1,4 point. L'évolution à la hausse de l'activité des institutions financières résulte de la baisse du taux des crédits à la clientèle (de 15,8% à 11,5%) qui occasionne une demande plus accrue des crédits (22,0%) et, par conséquent, une augmentation des intérêts et produits assimilés sur créances sur la clientèle de 9,2%.

Late Pater

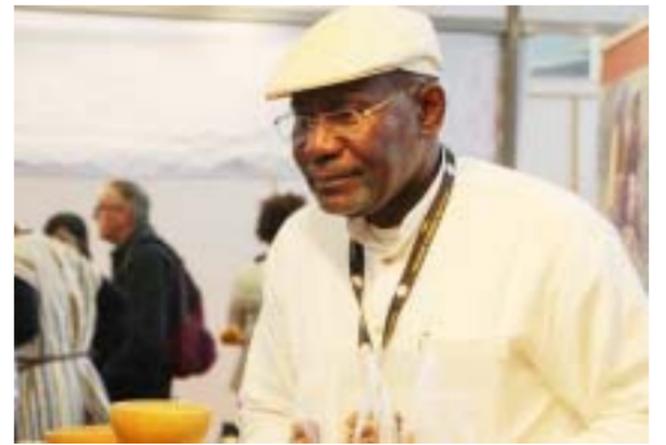
Déjà les premiers échos de l'après-Medellin ! A Medellin en Colombie, du 10 au 12 juillet 2017, le premier Forum mondial des producteurs de café a réuni des représentants de l'ensemble de la chaîne de valeur du café ; la Déclaration finale comprend, entre autres mesures spécifiques, un Plan d'actions pour faire face à des difficultés communes. Plus d'un mois après, on annonce que, en termes de Plan d'actions lié à l'impact de ce premier Forum mondial des producteurs de café, l'étude prévue sera bien conduite par un organe indépendant aux fins d'analyser le comportement du prix du café au cours des 40 dernières années, ainsi que le coût de production et les activités y relatives. La même étude verra de près si les prix sur le marché international, aussi bien à la bourse de New York qu'à celle de Londres, reflètent la réalité du marché physique, et présentera des solutions alternatives (de recharge) aux problèmes débattus au Forum. Pour les actions à conduire, un Comité est formé, composé de représentants d'associations de producteurs africains ; deux du Mexique, d'Amérique centrale et des Caraïbes ; deux d'Amérique latine et deux d'Asie ; et au moins un représentant de l'industrie caféière d'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Asie. Ce Comité devra soumettre un rapport lors de la réunion du Conseil international du café en mars 2018.

Le prochain Forum mondial des producteurs de café se tiendra en 2019, en un lieu qui sera défini conjointement par les pays. Et ce, sous la coordination du Comité dont la plupart des membres sont déjà désignés. L'Afrique y sera représentée par Ishak Lukenge, président de l'Association africaine des cafés fins (African Fine Coffees Association, AFCA), et le Togolais Enselme Gouthon, président de l'Agence des Cafés Robusta d'Afrique et Mada-

Mise en œuvre de l'ouverture permanente des frontières communes

Echanges sur les entraves par les services du Ghana et du Togo

Une séance de travail informelle a regroupé, le 25 août 2017 à Lomé, une délégation des services de sécurité du Ghana conduite par le ministre de la Sécurité nationale et celle des services de sécurité du Togo. La rencontre, co-présidée par les deux ministres de la sécurité, avait pour objectif d'examiner les difficultés éventuelles dans la mise en œuvre de l'ouverture de la frontière TOGO/GHANA 24 heures sur 24. Cette décision avait été prise par les gouvernements des deux pays suite à la visite du Chef de l'Etat ghanéen



Enselme Gouthon, président de l'ACRAM et membre du Comité du Forum

gascar (ACRAM), accompagné de Fred Kawuma, secrétaire général de l'Organisation interafricaine du café (Inter-African Coffee Organization, IACO). L'Asie probablement par Jagdish Patankhar ou Bopanna Bellappa au nom de Indian Coffee Trust, et le vice-président de Vicofa ou un autre à désigner par Vicofa au nom du Vietnam. La voix de l'Amérique centrale - Promecafé Group sera portée par Ronald Peters, directeur exécutif de ICAFE (Costa Rica) et Ricardo Arenas, directeur de Anacafé (Guatemala), accompagné de René Leon, Secrétaire exécutif de Promecafé (organisation régionale). Toujours au sein du comité, l'Amérique du Sud sera représentée par Vanussia Nogueira, directeur exécutif du Brazilian Specialty Coffees Association (BSCA, Brésil) et Roberto Vélez, CEO de la Fédération nationale des producteurs de café de Colombia (FNC). L'industrie Nord américaine par William Murray, président de l'Association nationale du café, NCA, etc. Un Comité avec une large représentation de différents maillons de la chaîne mondiale du café. A noter que M. Juan Esteban Orduz (FNC North America) jouera le rôle de coordinateur général du Comité du Forum jusqu'à la désignation d'un pays hôte et d'un nouveau coordinateur.

A ce jour, le Brésil, l'Inde et le Mexique ont exprimé leur intérêt

d'abriter le prochain Forum mondial des producteurs de café de 2019. Et la prochaine réunion du Comité du Forum est annoncée à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, peu avant le démarrage de la 120^{ème} session du Conseil international du Café du 28 au 29 septembre 2017. A Yamoussoukro, le Conseil va étudier le projet de résolution portant prorogation du délai fixé pour le dépôt d'instruments de ratification, d'acceptation ou d'approbation de l'Accord international de 2007 sur le café auprès du dépositaire, du 29 septembre 2017 au 28 septembre 2018. Le Comité du Forum, lui, va analyser le rapport de l'étude et choisir le pays hôte en 2019, entre autres.

En rappel, le Plan d'actions, élaboré d'une manière coresponsable par les parties prenantes de la chaîne de valeur mondiale et avec le soutien de l'Organisation internationale du café, fixe des objectifs concrets, le temps nécessaire pour les réaliser et le financement requis. Il est basé sur les problèmes rencontrés par les secteurs du café de différentes régions du monde : des prix bas et une volatilité excessive pour les producteurs (avec des bénéfices plus importants pour les autres maillons de la chaîne), l'adaptation au changement climatique, une main d'œuvre rare, un changement de génération réduit et les conditions sociales précaires des producteurs.

FOOTBALL/ EQUIPE NATIONALE

Matthieu Dossevi : "Essayer d'être le plus performant possible"

Absent de la sélection depuis la Coupe d'Afrique des Nations Total, Gabon 2017, Matthieu Dossevi est de retour à la faveur des deux matches amicaux que le Togo livre à Agadir au Maroc, respectivement contre le Niger, le 31 août et le Malawi, le 4 septembre.

Hervé A.

Convoqué à plusieurs reprises pour les rencontres amicales, le milieu offensif de Standard n'a pu honorer de sa présence ces invitations à cause de blessures.

"Ça va, c'est bien, ça fait plaisir de retrouver le groupe. Il y a des nouvelles têtes qui sont là. Ça fait plaisir de voir qu'il y a du renouveau. Ça se met petit à petit en place. Chacun va prendre ses marques et j'espère qu'on va faire un bon séjour ici", a-t-il dit dans une interview accordée aux médias à Agadir.

Mais pour l'ancien joueur de Valenciennes, il s'agit de se servir de ces rencontres pour préparer la confrontation Togo vs Bénin de mars 2018, dans le cadre de la deuxième journée des éliminatoires de la CAN 2019.

"Je ne connais pas trop les deux équipes, le Niger et le Malawi, mais je pense qu'on va se focaliser sur



nous et essayer de peaufiner des automatismes, commencer aussi à avoir quelques joueurs qui sont encore nouveaux, intégrer les nou-

veaux et essayer d'être le plus performant possible, en vue des qualifications qui sont en mars et se servir de chaque match pour se bonifier", a-t-il ajouté.

Le Togo affronte en matches amicaux le Niger et le Malawi respectivement les 31 août à 17h00 et 4 septembre 2017 à 15h00 à Agadir. Ces matches sponsorisés par la Fédération royale marocaine de football (FRMF) qui est candidate à l'organisation de la Coupe du Monde 2026, et qui est fortement pressentie pour accueillir le CHAN 2018 et la CAN 2019 au cas où les deux pays initialement désignés (Kenya et Cameroun) seraient disqualifiés par la Confédération Africaine de Football.

Quatre autres rencontres auront donc lieu notamment Mauritanie-Kenya le 31 août (20h00), Maroc A-Malawi le 1er septembre (17h00), Maroc A-Kenya le 4 septembre (18h00) et Mauritanie-Niger le 5 septembre (17h00).

Aymen Abdennour choisit finalement l'OM !

Après la défaite à Monaco (1-6), le recrutement d'un défenseur central est devenu une priorité. Et l'OM l'a trouvé en la personne d'Aymen Abdennour qui va être prêté par le Valencia CF.

Longtemps on a pensé que l'Olympique de Marseille recruterait en priorité un attaquant de pointe. Mais tout cela a changé après la défaite au Stade Louis II contre l'AS Monaco sur le score de six buts à un. Ainsi, après les défailances criantes en défense, l'OM s'est cherché un joueur capable de colmater les brèches. Et le club phocéen a vite accéléré afin de se faire prêter le défenseur international tunisien du Valencia CF, Aymen Abdennour, une vieille connaissance de la Ligue 1.

Pourtant, mardi matin encore, rien n'était gagné pour la formation phocéenne. L'ancien défenseur de Monaco et de Toulouse notamment passait sa visite médicale à la Vila Stuart à Rome afin de s'engager avec le Zenit Saint-Petersbourg. Toutefois, six autres clubs étaient sur les rangs : Lille, trois en Angleterre, mais aussi un club italien et donc l'OM qui avait les faveurs du joueur. Hier soir, à minuit, la décision était prise et le joueur allait rejoindre la Cité Phocéenne.

Cela fait maintenant quelque temps (depuis janvier dernier très exactement) que l'Olympique de Marseille et Abdennour sont liés. En difficulté à Valence, le roc tunisien se cherchait une porte de sortie et voyait d'un bon œil un retour en France. L'OM s'est donc à nouveau présenté en cette fin de mercato et a coiffé au poteau tous les autres concurrents de ce dossier. Reste maintenant à savoir comment va fonctionner la charnière Fami-Abdennour qui promet d'être dure au mêle.

"Le FC Valence et l'Olympique de Marseille sont parvenus à un accord pour le prêt d'Aymen Abdennour qui a signé ce jour après avoir passé avec succès sa visite médicale.", peut-on lire sur le site de l'Olympique de Marseille.

Naby Keita, un nouveau record africain

Liverpool a officialisé ce mardi le transfert du milieu de terrain Naby Keita qui interviendra dans un an. Acheté pour 52 millions d'euros hors bonus, le Guinéen devient le nouveau joueur africain le plus cher de l'histoire.

Liverpool nouvel eldorado pour les footballeurs africains ? En 2016, les Reds ont fait du Sénégalais Sadio Mané, acheté pour 41,2 millions d'euros (bonus inclus), le joueur le plus cher de l'histoire du continent. Rebelote en juin dernier lorsque le club de la Mersey a déboursé 42 millions d'euros (bonus inclus) pour débaucher l'Egyptien Mohamed Salah à l'AS Roma.

Deux mois plus tard, les pensionnaires d'Anfield viennent à nouveau de faire sauter la baraque ! En effet, après plusieurs tentatives infructueuses au cours des dernières semaines, le 4e du dernier exercice de Premier League tient enfin Naby Keita ! Le club anglais a officialisé ce mardi un transfert pressenti depuis la veille. Mais l'accord prévoit que l'international guinéen rejoindra seulement Liverpool en juillet 2018, dans un an.

Le milieu de terrain de 22 ans débarquera en provenance du RB Leipzig en échange de 52 millions d'euros plus des bonus pour un montant non dévoilé. A en croire l'agence de presse allemande SID, le transfert pourrait même s'élever à 70 millions d'euros avec les bonus ! Au terme d'une superbe première saison en Bundesliga, voilà donc l'ancien Istréen consacré joueur africain le plus cher de l'histoire.

Serge Aurier en route pour Tottenham

C'est la fin d'un feuilleton rocambolesque. À moins d'un énième rebondissement, Serge Aurier va s'engager dans les prochaines heures à Tottenham pour cinq ans moyennant 25 millions d'euros plus deux millions de bonus. L'Ivoirien a obtenu ce mercredi le permis de travail nécessaire à sa venue.

À 13 heures, le document n'était pas encore parvenu au siège du PSG mais la direction de Tottenham a assuré aux dirigeants parisiens qu'il avait bien été émis et réceptionné de leur côté. La signature de l'ancien Toulousain chez les Spurs, deuxième de Premier League la saison dernière, n'est donc plus qu'une question d'heures, d'autant qu'il avait déjà passé une visite médicale anticipée.

À Tottenham, il remplacera poste pour poste l'international anglais Kyle Walker, qui a rejoint Manchester City cet été.

ELIMINATOIRES CM 2018

Les supporters des Etalons veulent venir en masse au Sud

L'Union nationale des supporters des Etalons (UNSE), le club des supporters de l'équipe nationale du Burkina Faso, prévoit de se déplacer en masse à Dakar pour soutenir la sélection burkinabée qui sera opposée à celle du Sénégal, samedi, au stade Léopold Sédar Senghor, pour le compte des éliminatoires du Mondial 2018.

L'UNSE dit attendre de disposer d'un moyen de transport pour rallier Dakar, affirmant avoir déjà reçu le soutien de la Fédération burkinabée de football, qui lui a octroyé du matériel d'animation d'une valeur d'environ 6 millions de francs CFA.

Sa demande d'obtention d'un bus pour ce voyage n'a toutefois pas encore eu d'écho favorable auprès du ministère burkinabé des Sports, rapportent des

médias locaux dans leurs comptes rendus d'une cérémonie de remise de don de la Fédération de football, mardi.

En attendant ce soutien, l'UNSE informe que "les Etalons ne seront pas orphelins à Dakar, car les Burkinabè vivant dans la sous-région iront appuyer ceux vivant au Sénégal pour pousser le Onze national à la victoire".

"Face à ce destin national, la

mobilisation de tous les fils et les filles du Burkina Faso est plus qu'une nécessité. Elle est vitale", indique un dirigeant de l'UNSE cité par les mêmes médias.

Le Burkina Faso, leader du groupe D des qualifications au Mondial 2018 avec 4 points (+2), sera opposé à l'équipe du Sénégal (3 points +1), samedi à Dakar, avant de recevoir la même équipe trois jours plus tard

(mardi) à Ouagadougou.

Dans le même groupe, l'Afrique du Sud (4 points +1) sera opposée au Cap-Vert (0 point), vendredi à Praia, avant de recevoir la même équipe à Durban, mardi prochain.

Seule l'équipe arrivée première du groupe est qualifiée pour la phase finale de la Coupe du monde 2018 prévue en juin prochain en Russie.

MERCATO

Serge Gakpe est à Amiens

Pour l'avant-dernier jour du mercato, le Amiens SC s'offre un habitué de la Ligue 1. Serge Gakpe, ancien international togolais - il a pris sa retraite internationale en février 2017 - a signé dans le club de la capitale picarde à annoncé le club sur son site Internet.

L'aventure italienne de Gakpe a donc pris fin sans succès. Débarqué au Genoa, l'ancien Monégasque n'a jamais réussi à s'épanouir passant de prêt en prêt notamment à l'Atalanta puis au Chievo Vérone.

Suivi par de nombreux clubs depuis l'ouverture du marché dont Sivasspor en Turquie ou encore Montpellier, Angers en France, le Togolais a finalement choisi Amiens. Le promu qui vient d'enregistrer sa première victoire en Ligue 1 le

weekend dernier.

Formé à Monaco, passé à Nantes et l'un des artisans de la remontée des Canaris en Ligue 1 en 2012-2013, Serge Gakpe possède à 30 ans un bon CV en Ligue 1 (8 saisons, 160 matches et 20 buts. Une expérience dont pourra profiter le club promu, à la recherche d'éléments offensifs pour ce mercato.

Mercredi, Hanovre (deux victoires en deux matches de Bundesliga cette saison) s'est renforcé offensivement en signant le germano-togolais Ihlas Bebou de Düsseldorf pour 5M€.

La saison dernière, l'attaquant international togolais de 23 ans avait marqué cinq buts et donné onze passes décisives en 32 matches de D2 allemande.



Comme réponse à court terme à la faible production énergétique

La BAD va soutenir une interconnexion Nigeria-Niger-Bénin/Togo-Burkina Faso

* Tous les rapports soumis à validation entre avril et décembre 2017.

Jean AFOLABI

À la demande des autorités du Nigeria, du Niger, du Bénin et du Burkina Faso, suivant un document rendu public le 14 août 2017, la Banque africaine de développement (Bad) va soutenir la mise en œuvre du Projet d'interconnexion électrique Nigeria-Niger-Bénin/Togo-Burkina Faso. Du point de vue environnemental et social, le projet est classé dans la catégorie 1, compte tenu de son envergure et des principaux impacts environnementaux et sociaux identifiés. L'exécution des travaux de la ligne de transport, des postes et des pistes d'accès va entraîner le déplacement de ménages, des perturbations d'activités socioéconomiques et des préjudices aux moyens de subsistance des personnes situées dans l'emprise existante des infrastructures et de ses servitudes, souligne le document.

Aussi, conformément à la politique de la Banque africaine de développement en matière de dépla-

cement involontaire des populations (Sauvegarde Opérationnelle 2-SO2), les Gouvernements ont respectivement élaboré et soumis à la Banque un Plan complet de réinstallation (PCR) pour assurer l'indemnisation et la réinstallation des personnes affectées par le projet (PAP). Ses objectifs sont de : (i) minimiser, autant que possible, les déplacements involontaires; (ii) éviter dans la mesure du possible la destruction de biens et (iii) indemniser les personnes affectées pour compenser la perte de parcelles d'habitation, de terres agricoles, de bâti et d'équipements, ainsi que la perte de revenus.

Le projet est une réponse à court terme aux principaux problèmes que connaissent les pays à faible production énergétique tel que le Niger, le Burkina Faso et le Bénin qui sont caractérisés par un faible taux d'accès des populations à l'électricité (Bénin: 18%; Burkina Faso: 19% et Niger: 11%), une prédominance d'électricité d'origine thermique excessivement chère, rendant ainsi leurs sous-secteur

d'électricité respectifs financièrement déficitaires suite à l'inadéquation des tarifs appliqués. Le projet est une priorité du Plan directeur de production et de transport de l'électricité de la CEDEAO approuvé en février 2012.

Le projet portera sur la fourniture de l'électricité aux secteurs productifs des économies des pays concernés; la réduction du coût de revient du kWh au Niger, au Burkina, et au Bénin/Togo; l'augmentation de l'accès à l'électricité; l'élargissement du système d'échange d'énergie et la création d'un marché régional de l'électricité. Les prévisions de transit de puissance à l'achèvement du projet en 2020 sont de 300 MW, ce transit passera à 666 MW en 2025 et 915 MW en 2035. Le volet électrification rurale concernera une population de 540 000 habitants répartis dans 294 communautés rurales et 68 000 ménages au Nigeria, Niger, Bénin/Togo et Burkina Faso.

Objectifs du projet

Le projet vise le renforcement des échanges d'énergie électrique



dans la région de l'EEEOA, l'accroissement du taux d'accès à l'électricité des populations du Niger, du Burkina Faso, du Bénin et du Togo par un accès aux ressources énergétiques du Nigeria à prédominance de gaz et d'hydroélectricité. Il contribuera à limiter les investissements onéreux de ces trois pays dans la production de l'énergie d'origine thermique, essentiellement basée sur les combustibles fossiles. Le projet contribuera à la réduction de l'émission des gaz à effets de serre. Ce projet intégrateur contribuera également à l'amélioration des conditions de vies des populations de sa zone d'influence (éclairage des services sociaux de base: centre de santé, écoles services administratifs) et création d'activités génératrices de revenus en zone rurale.

Le coût global du projet est de 547,34 millions UC. Le financement du projet sera assuré par le Groupe de la Banque africaine de développement à hauteur de 97,07 millions UC, la Banque mondiale (BM), la Banque Islamique de Développement (BID), l'Agence française de développement (AFD), la Coopération allemande (KfW), la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) et la Coopération chinoise à hauteur de 312,20 millions UC. Les Etats concernés contribuent à hauteur de 19,5 millions UC.

Zone d'influence du Projet

Au Bénin, la ligne électrique s'étend sur une distance de 12 km. Rattachée au réseau de la Communauté électrique du Bénin (CEB) — qui alimente également le Togo —, elle traverse le fleuve Niger et contourne la zone périurbaine de Malanville en passant par l'ouest. La ligne contourne également la zone de collines au sud-ouest de Malanville. Le projet, au Burkina Faso, consiste en une ligne de 330 kV allant de la frontière avec le Niger au poste Ouaga-Est à Ouagadougou. Trois sections de la nouvelle ligne à 330 kV traversent le Niger, soit entre la frontière avec le Nigeria et le futur poste Gorou Banda à Namey, entre ce poste et la frontière avec le Burkina Faso, et entre le futur poste Zabori et la frontière avec le Bénin. Au Nigeria, la ligne à 330 kV relie le poste Bemini Kebbi à la frontière avec le Niger. La zone est située dans l'Etat de Kebbi. Les projections 2011 donnent 3.630.931 habitants, avec une densité de population de 56 habitants/km². Avec 78%, la population rurale constitue la majorité de la population totale.

Les infrastructures de transport vont profiter aux sociétés nationales d'électricité du Bénin/Togo (CEB), du Burkina Faso (SONABEL), du Niger (NIGELEEC) et du Nigeria (TCN) qui vont les exploiter. Le projet va permettre l'électrification dans 294

communautés rurales d'une population totale de 540 000 habitants. Le projet permettra l'abonnement de 68 000 ménages au Nigeria, Niger, Bénin/Togo et Burkina Faso, qui vont ainsi avoir accès à l'électricité qui va améliorer leurs conditions de vie.

L'exécution des travaux va permettre la création d'emplois dont au moins 10% seront occupés par des femmes/filles. En matière d'insertion socio-professionnelle, au moins 120 jeunes diplômés réparties dans les 4 pays dont 50% de jeunes filles vont pouvoir effectuer des stages de 6 mois renouvelable une fois, favorisant leur employabilité.

Sur le plan régional dans chacun des pays, le projet va permettre aux Industries et entreprises des régions respectives de développer et accroître leurs activités de production et activités commerciales. L'intégration régionale et l'économie ouest africaine seront promues.

La zone directe de projet devrait comprendre un corridor de 500 m, soit 250 m de part et d'autre du tracé de la ligne électrique et également une zone de 250 m autour des zones identifiées pour l'établissement des postes électriques. Cette zone est ainsi considérée comme la zone d'influence directe du projet et a été soumise à une caractérisation plus intensive.

La largeur d'emprise de 50 m a été présélectionnée dans les quatre pays aux fins de l'étude des tracés et de la sélection de l'option préférentielle. Il est prévu que cette emprise de 50 m est suffisante pour répondre aux exigences techniques que les lignes de transmission de 330 kV doivent respecter soit: (i) Niveau sonore et interférence radio; (ii) Champs électriques et magnétiques; (iii) Dégagement minimal associé au balancement des conducteurs dans des conditions de vent fort; (iv) Dégagement de sécurité dans le cadre de scénario d'effondrement du pylône.

Plusieurs activités en phase de construction pourraient avoir des impacts: défrichage de la tranchée, ouverture et aménagement des chemins d'accès et de la ligne à haute tension, ouverture du layon, transport et manutention des équipements, installation de bureaux de chantier et zones de stockage, installation des pylônes.

Tous les rapports ont été soumis pour validation et divulgation au niveau national. Ils ont fait l'objet d'ateliers nationaux de validation comme suit: (i) du 12 au 13 avril 2017 pour ce qui concerne le Bénin; (ii) du 18 au 19 juillet 2017 pour ce qui est du Burkina Faso; (iii) du 14 au 16 décembre 2017 pour ce qui est du Niger; (iv) en juillet 2017 pour le Nigeria.

En sa qualité d'Etat partie du CCNUCC

Le Togo lorgne des financements du Fonds vert pour le climat

Jean AFOLABI

Le gouvernement togolais a ratifié la Convention-Cadre des Nations unies sur les Changements climatiques (CCNUCC) et son protocole de Kyoto et s'est ainsi engagé à apporter les changements à moyen et long termes nécessaires pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter aux effets néfastes des changements. D'après le ministère de l'Environnement et des ressources forestières, le Fonds vert pour le climat (GCF), créé en 2010, finance dans tous les pays en développement parties à la CCNUCC des projets/programmes résilients et sobres en carbone dans une perspective de contribution à l'effort mondial de réduction des gaz à effet de serre. Les domaines d'action de ce fonds portent entre autres sur l'efficacité et la production énergétique, les activités d'adaptation pour réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience au climat, la gestion durable des forêts, le transport à faible émission de gaz à effet de serre, etc.

En vue de permettre au Togo de bénéficier de ce fonds, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) accompagne le ministère de l'Environnement et des ressources forestières du Togo dans la formulation d'un projet relatif au renforcement de la résilience des communautés rurales du Togo aux changements climatiques, souligne un avis de recrutement d'un consultant. La présente mis-

sion, qui constitue la première phase du processus, sera consacrée à la préparation de la note conceptuelle et la requête pour l'accès aux fonds de préparation, précise le texte.

Le Fonds vert pour le climat est un mécanisme financier de l'Organisation des Nations unies rattaché à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Il a pour objectif de réaliser le transfert de fonds des pays les plus avancés à destination des pays les plus vulnérables afin de mettre en place des projets pour combattre les effets des changements climatiques.

En décembre 2009, les États réunis à Copenhague décident de créer un «Fonds climatique vert de Copenhague» destiné à soutenir différents projets, notamment avec pour objectif de diminuer les émis-

sions de gaz à effet de serre, de lutter contre la déforestation et de prendre des mesures d'adaptation aux conséquences du réchauffement climatique. Les bénéficiaires de l'aide seront en priorité les pays en développement les plus vulnérables. Pour répondre à la forte demande de financements, les pays développés adhèrent à l'objectif de mobiliser ensemble 100 milliards de dollars par an entre la signature de l'accord et 2020. Ils ont en outre arrêté la somme de 30 milliards de dollars pour la période 2012-2020 comme budget de lancement pour le Fonds (*Fast Start Funding*).

Le projet est concrétisé lors de la Conférence de Cancun de 2010 sur le climat (16^e conférence des parties signataires de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques;

Décliné en cinq spécialités

Le programme Master du CERSA engagé dans un processus d'accréditation

Les Masters du Centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé vont être bientôt évalués en vue d'une accréditation internationale. Une convention a été signée en juillet dernier entre le CERSA et le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) basé en France. Le programme

Master du CERSA comporte cinq spécialités à savoir: (i) Procédés de transformation et sécurité sanitaire des produits avicoles, (ii) Biosécurité et biosûreté de la filière avicole, (iii) Techniques de productions avicoles, (iv) Biotechnologie et génétique avicole et (v) Socio-économie et marketing de la filière avicole.

Ce processus d'accréditation

démarré en 2016 passe par plusieurs étapes et prend fin en 2018. C'est alors que le CERSA, l'un des 22 Centres d'excellence africains financés à ce jour par la Banque mondiale, se verra signifier la décision d'accréditation. «Le rapport d'évaluation qui sera ainsi établi par le HCERES constitue un diagnostic qui servira d'outil

(suite à la page 7)

Artisanat/Election pour le renouvellement des CRM

Les résultats définitifs attendus du 04 au 09 septembre

Etonam Sossou

Le processus de vulgarisation des nouveaux textes régissant l'artisanat au Togo, pour une réforme des chambres de métiers, enclenché par le gouvernement évolue bien. L'élection pour le renouvellement des organes des chambres régionales des métiers a connu sa première phase le 27 août 2017. La mise en place des bureaux et la désignation des délégués régionaux (49 par région) seront effectifs après la proclamation des résultats définitifs du 04-09 septembre. Ces délégués vont se rassembler à partir du 10 septembre pour la mise en place des organes au niveau des régions. Les 3 conseillers des bureaux régionaux et les présidents des 6 chambres régionales vont siéger à l'Assemblée consulaire, l'instance nationale. Les 24 délégués de l'Assemblée consulaire, à leur tour, vont élire enfin le Président national, qui sera le porte-parole de tous les artisans du Togo. «Le 04 septembre 1540 délégués vont être proclamés. Tous ceux qui se retrouveront au niveau national doivent commencer à la base pour être délégué et ensuite se faire désigner par ses pairs comme délégué régional et à ce niveau aussi se faire élire conseiller du bureau



régional pour être délégué à l'Assemblée consulaire», a précisé Mourtala Dermane, Directeur Adjoint de l'Artisanat.

Des missions spécifiques sont assignées aux délégués. Parmi lesquelles on retient : la mise en œuvre de la politique des chambres ; les avis sur toutes les questions intéressant la gestion de l'administration et le fonctionnement des chambres ; la définition des orientations pour un meilleur devenir du secteur (actions à mener pour le développement du secteur la promotion des entreprises coopératives) ; l'organisation de l'apprentissage. Toutes ces actions concourent à l'opérationnalisation d'une des réformes contenue

dans le décret de 2016, qui demandent que toutes les chambres soient dotées d'un service administratif (une Direction Générale qui exécutera les projets communs à toutes les chambres) au niveau même de l'Union.

Avant l'élection du 27 août, la Ministre en charge de l'Artisanat, Victoire Tomégah-Dogbé, a rencontré l'ensemble des acteurs du secteur, y compris tous les présidents des chambres préfectorales et régionales, à Sokodé en mars 2017. Cette réunion a permis aux participants de faire le bilan du secteur depuis 2011 et partager le contenu des nouveaux textes adoptés. Ensuite il a y a eu 2 rencontres avec les préfets à Notsé (préfets

des plateaux et maritimes les PDS des arrondissements de Lomé) et à Kara (préfets des régions centrale, Kara et savanes) pour échanger toujours sur le processus électoral et surtout la responsabilité des Préfets. «Suite à ces ateliers, les préfets ont proposé les membres des commissions électorales ad-hoc devant conduire les élections dans chaque préfecture. Un arrêté du ministre a nommé ces membres et la Direction de l'Artisanat a procédé à leur renforcement de capacité avant de les lancer dans leur mis-

sion. Avec donc les sensibilisations 54 000 se sont inscrits au registre de métier contre 31000 fin 2016», a affirmé le Directeur Adjoint de l'Artisanat.

L'artisanat togolais couvre environ 18% du PIB. Il se présente aujourd'hui comme un excellent créneau porteur eu égard aux immenses potentialités qu'il renferme en termes de création d'emplois, de valorisation de produits locaux, de génération de revenus et partant, de contribution à la lutte contre la pauvreté. Le secteur de l'artisanat couvre 8 branches d'activités

à savoir : l'agroalimentaire et la restauration ; les mines, carrières, construction et bâtiment ; les métaux, construction métallique, électro mécanique, mécanique, électricité ; bois mobilier et ameublement ; textile habillement cuir et peaux ; audio visuel et communication ; hygiène et soins corporels ; artisanat d'art et décoration

Il est aujourd'hui doté de trois textes à savoir : la politique nationale de développement de l'artisanat, la loi portant code de l'artisanat au Togo et la loi portant organisation des chambres régionales des métiers.

Pour manque d'espace de stationnement

Les trottoirs toujours occupés par les automobilistes

Il est 13 heures. Sur le boulevard du 13 janvier, la circulation n'est pas fluide. Alignés en file indienne, les véhicules sont presque à l'arrêt. Klaxons et vrombissements des moteurs se font entendre. De temps en temps, des voix s'y mêlent. Des insultes à l'endroit de ceux qui, pour certains automobilistes, seraient à l'origine de l'embouteillage. Même les motos taxis n'arrivent pas à se faufiler entre les véhicules. Puis, peu à peu, les véhicules avancent. Pendant des minutes parfois, elles restent immobilisées. La raison ? C'est que, le trottoir et une bonne partie de la chaussée servent de parking

aux usagers. Il devient alors impossible pour deux automobilistes de circuler simultanément sur une même bretelle. A chaque passage d'un camion, d'un bus ou de tout autre gros porteur, la circulation est bloquée, à cause de l'étroitesse de la chaussée. C'est ce spectacle qu'offrent quasiment toutes les rues de la ville de Lomé qui se distinguent par l'absence de parkings et par l'étroitesse de la chaussée. «A quoi devrait-on s'attendre quand on construit des immeubles sans parking ?», s'interroge un conducteur de mototaxi bloqué dans la circulation.

Dans le registre de ces cons-



tructions sans parking, on retrouve des hôtels, les boulangeries, les restaurants, les banques, etc... Face à cette situation, les automobilistes se trouvent dans l'obligation de garer leurs véhicules sur la terre-plein. Une autre difficulté à laquelle les usagers devront faire face même après la réhabilitation des routes.

Santé/selon l'OMS

Le Sida n'est plus la principale cause de décès en Afrique

Bonne nouvelle pour le continent africain. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé OMS, le nombre de personnes qui meurent à cause du Sida commence à baisser.

En étudiant les principales causes de décès dans le continent africain, l'OMS estime que le VIH a provoqué la mort de 760 000 personnes en Afrique contre 1 million en 2010, soit une baisse de 24%. Il s'agit ainsi de la deuxième cause de mortalité en Afrique. Les décès suite à des infections des voies respiratoires (bronchite, pneumonie...) étant la première cause de décès dans le continent.

Les diarrhées chroniques détiennent quant à elles la troisième place du classement des maladies les plus mortelles en Afrique. Elles sont également la deuxième cause de décès d'enfants de moins de cinq ans. 88% des décès causés par la diarrhée sont dus à des eaux usées, à un manque d'assainissement et à une hygiène insuffisante, note l'OMS. Les décès dus aux AVC ont pour leur part augmenté au cours des cinq dernières années, passant de 406 595 de morts en 2010 à 451 000 décès en 2015. Les accidents vasculaires cérébraux sont ainsi

la quatrième cause de décès en Afrique.

Dans son classement, l'OMS précise que le nombre de décès causés par le paludisme ou la malaria a remarquablement baissé. En 2010, le paludisme était premier de la liste des maladies mortelles, en 2015, la maladie est classé cinquième.

Toujours selon l'OMS, les crises cardiaques deviennent de plus en plus fréquentes en Afrique. En 2010, 389 785 décès ont été causés par une crise cardiaque. Ce chiffre a augmenté en 2015 pour atteindre les 441 000 décès.

Décliné en cinq spécialités

Le programme Master du CERSA engagé dans un processus d'accréditation

(suite de la page 6)

d'aide à la décision pour le centre (...); il n'a aucun caractère contraignant ni prescriptif pour l'établissement», indique la convention. «La décision concernant l'accréditation des formations correspond à l'attribution d'un label», précise le document.

Créé en 2014 et financé par la Banque mondiale pour plus de 4 milliards de francs Cfa, le CERSA forme des diplômés qualifiés d'Afrique de l'Ouest et du Centre de niveau Master et Doctorat. Il donne



Etudiants de Master du CERSA en visite de terrain

également des formations professionnelles de courte durée aux élèves ou aux personnes intéressées par la filière. A travers ses

recherches et innovations, le centre permet de répondre efficacement aux nombreux défis spécifiques à la filière avicole.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°862
DE LOTTO DIAMANT DU 21 Août 2017

Le tirage de LOTTO DIAMANT de ce lundi 28 août 2017 porte le N° 863.

Lors du précédent tirage de LOTTO DIAMANT, les villes de LOME, ANEHO, NOTSE et ATAKPAME ont enregistré des gagnants de gros lots.

Ainsi, nous avons enregistré à LOME, un lot de 1.025.000F CFA, un lot de 1.500.000F CFA et un gros lot de 2.000.000F CFA auprès des opérateurs 30244, 60132 et 3713.

À Aného, Atakpamé et Notsé, les points de vente 7206, 20032 et 20223 ont recensé respectivement un lot de 1.000.000F CFA, un lot de 1.200.000F CFA et un gros lot de 2.750.000F CFA.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

Après le grand tirage régional du 28 juillet 2017, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2017. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA.

Au tirage des gros lots sont encore à enlever :

-Pour la série K, un lot de 2.000.000F CFA

-Pour la série W, un lot de 1.500.000F CFA

Au tirage des lots intermédiaires, plus de 600 lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA vous attendent.

Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2017 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants) !

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

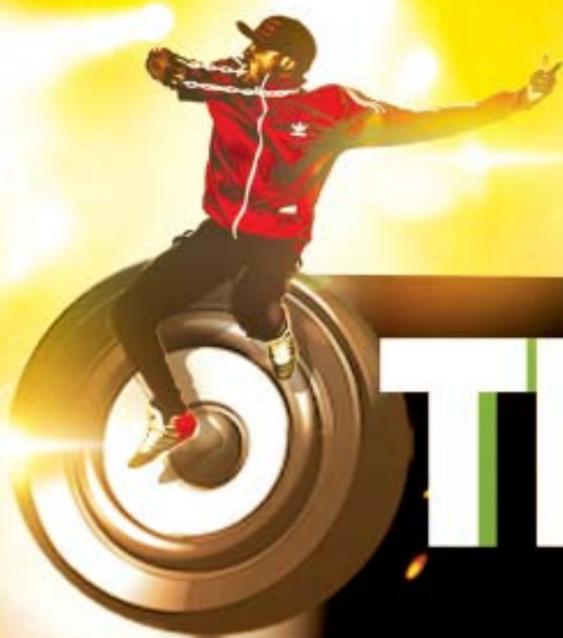
LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N°863 de LOTTO DIAMANT du 28 Août 2017

Numéro de base

45 52 04 18 23

27 au 17
AOÛT SEPT



TM  NEY
SHOW



ENTRÉE
500F

À PARTIR DE
14H00

CHAQUE DIMANCHE | À TOGO 2000

CONCERTS - JEUX - DISCO SHOW



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 et ISO 14001